



4.4.1. Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.

4.2. Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.

4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.

4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :

- soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
- soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
- soit d'un séjour d'échange ;
- soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers.

5.5. S'INTERROGER ET S'IMPLIQUER

S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, se forger des opinions personnelles et s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit.

DROI2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [65.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 
-

⌘ Enjeux du développement durable (5 crédits)

○ LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition <i>Ne peut être dissocié de LDRO11513, les deux doivent être suivis ensemble</i>	Valentin Couvreur Nathalie Delzenne Valérie Swaen	18 [0 0 -1 193.2]ique de Louvain
-------------	--	---	----------------------------------

				Bloc annuel	
				1	2
LDROI2150	Méthodologie de la recherche en droit	Christine Frison Céline Romainville Anne-Lise Sibony	PS [q1] [30h] [2 Crédits]	x	
LDROI2200	Mémoire de fin d'études		PS [q1+q2] [] [15 Crédits]		x

o Autre unités d'enseignement au choix

L'étudiant-e de bloc 2 du master en droit choisi 10 crédits d'unités d'enseignement au choix parmi la liste suivante. Attention, il ne peut juste pas prendre deux unités d'enseignement de deux options différentes :

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LDROP2092	Droit et migrations	Sylvie Sarolea	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 		x
⌘ LDROP2093	Leading cases of the European Court of Human Rights	Johan Callewaert	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 		x
⌘ LDROP2121	Droit pénal comparé	Jean-Marc Hausman	EN [q2] [30h] [5 Crédits]  		x
⌘ LDROP2122	European criminal law	Marie-Aude Beernaert	EN [q2] [30h] [5 Crédits]  		



Finalité spécialisée : Droit de l'entreprise [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:**Unités d'enseignement obligatoires de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise (10 crédits)**

L'étudiant.e est tenu.e de suivre les unités d'enseignement suivantes:

○ LFIRM2204	Droit des ressources humaines de l'entreprise <i>Ce cours ne se donne pas en 2024-25.</i>	Auriane Lamine	FR [q1] [30h] [5 Crédits] △ 🌐	x
○ LFIRM2220				

Finalité spécialisée : Droit public [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Finalité organisée dans le cadre d'un programme d'échange à l'étranger (sur sélection) [30.0]

Finalité spécialisée : Droit transnational, comparé et étranger [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o **Contenu:**

o **Echange droit transnational, comparé et étranger (30 crédits)**

Finalités organisées dans le cadre d'un programme d'échange à la KULeuven (sur sélection) [30.0]**Finalité spécialisée : Droit privé et pénal - Privaatrecht en strafrecht [30.0]**

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiant-es dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie. Les étudiant-es sélectionné-es devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

vr 1 340.1,4n q 10 zrg ionnr 0 0 -3mR, EN, E/d Organise cette annr8L, DE, ...)1 20 5.9400dians dudians d' 91.976tur38 299940m Q47ogramme /F1 7z 0 0l't dituludiant /F.109 p.10-1 0s51teré et

Finalité spécialisée : Droit public - Publiekrecht [30.0]

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiant-es dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie. Les étudiant-es sélectionné-es devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Echange - Droit public (30 crédits)

Finalité spécialisée : Droit économique - Economish Recht [30.0]

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiant-es dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie. Les étudiant-es sélectionné-es devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Echange - Droit économique (30 crédits)

Options et/ou cours au choix [25.0]

Assurances [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

Environnement, urbanisme et cadre de vie [15.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △
-

Droit fiscal [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Droits intellectuels et du numérique [15.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Bloc
annuel

⌘ LDRIN2002	International, Diplomatic, Consular and Immunities Law	Frédéric Dopagne	EN [q1] [30h] [5 Crédits]		1	2	x	x
-------------	--	------------------	---------------------------	---	---	---	---	---

Droit social [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Mondialisation et litiges privés [15.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
-

Droit public et démocratie en action [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

● LDROP2191	Droit de la démocratie représentative et participative	Céline Romainville Sofia Vandenbosch Marc Verdussen	FR
-------------	--	---	----

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LDROI2200 "[Mémoire de fin d'études](#)" a comme prérequis LDROI2100 ET LDROI2150

- LDROI2100 - [Séminaire d'accompagnement du mémoire](#)
- LDROI2150 - [Méthodologie de la recherche en droit](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DROI2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
-

Bachelor in de rechten	Accès sur dossier	Voir procédure ci-dessous "accès sur dossier"
Bacheliers étrangers		
Bacheliers en droit (diplôme de premier cycle étranger - Europe uniquement)	Accès sur dossier	Voir procédure ci-dessous "accès sur dossier" Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation (cours empruntés au programme de bachelier en droit) déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS)

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

pour le module complémentaire en droit

Diplômes	Accès	Remarques
BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
		Accès sur dossier	
Masters			
Masters en droit étrangers		Accès sur dossier	Voir procédure ci-dessous "accès sur dossier".
Autres masters/licences		-	Pas d'accès
Les titulaires porteurs d'un même grade académique du deuxième cycle en droit mais avec une autre finalité		Accès direct	

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Pas d'accès.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes avec une expérience professionnelle dans le domaine juridique peuvent solliciter une admission au programme via la [validation des acquis d'expérience](#) (VAE). La commission VAE vérifie que vous ayez bien acquis toutes les matières enseignées dans le programme universitaire de bachelier en droit.

Les dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont à soumettre au Vice-doyen à l'enseignement au plus tard le 30 juin (info-drt@uclouvain.be)

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

1. Conditions de recevabilité d'une demande d'admission au Master en droit

Diplôme « Bachelor in de rechten » (Belgique)

- * Réussite et obtention du diplôme de 1^{er} cycle en droit dans une université néerlandophone belge

Diplôme étranger de premier cycle universitaire en droit (Europe uniquement)

- Réussite et obtention d'un diplôme de 1er cycle universitaire en droit (minimum 3 ans) dans une institution universitaire européenne reconnue par l'UNESCO ou par AUF (<https://www.whed.net/home.php> and https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/).
- Avoir obtenu au moins 65% (13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en droit ou, à défaut faire preuve d'une expérience professionnelle.

Diplôme étranger de deuxième cycle universitaire en droit

- Réussite et obtention d'un diplôme étranger de 2^{ème} cycle universitaire en droit (formation juridique de minimum 4 ans) dans des institutions universitaires reconnues par l'UNESCO ou par AUF (<https://www.whed.net/home.php> and https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/).
- Avoir obtenu au moins 65% (13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en droit ou, à défaut faire preuve d'une expérience professionnelle.

1. Critères d'admissibilité

Le jury décide de l'admissibilité des candidat-es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou d'une expérience professionnelle significative et de qualité dans le domaine juridique.

Sur base de l'analyse du dossier, les étudiants admis seront orientés en fonction de leur profil vers les programmes suivants :

- Master en droit (horaire de jour) – équivalence en 2 ans
- Master en droit (horaire de jour) – équivalence en 1 an (accessible uniquement aux diplômés ayant réussi **en Europe** une formation universitaire en droit de minimum 5 ans)
- Master en droit avec compléments de formation de 60 crédits

Pour les diplômés de 1er cycle universitaire en droit (Europe), le programme sera toujours : Master en droit avec compléments de formation (cours empruntés au programme de bachelier en droit) déterminée en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Pour les diplômés « Bachelor in de rechten » (Belgique), le programme sera personnalisé en fonction des cours suivis et réussis antérieurement.

Pour plus d'information sur ces programmes particuliers, veuillez prendre contact avec [l'administration facultaire](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

- Regroupement des cours dans les finalités et les options : cohérence des matières et constitution d'équipes d'enseignant.e.s (surtout pour les options) ;
- équilibre entre interdisciplinarité et spécialisation par le choix d'unités d'enseignement dans les options ;
- séminaire d'encadrement du mémoire et séminaire de méthodologie juridique de la recherche en droit;
- place importante réservée aux stages dans les finalités.

Les **travaux pratiques** amènent à appliquer les compétences acquises à des questions de plus en plus pointues, en lien avec la spécialisation. Résolution de cas en séance, lectures, analyses critiques, commentaires de jurisprudence et dissertations doctrinales préparent à exercer le métier de professionnel du droit.

Le mémoire est l'occasion d'étudier une question en profondeur et de rédiger une analyse et des conclusions.

Il est possible de remplacer un cours par un **stage** de pratique juridique à réaliser en milieu professionnel. D'une durée minimum de trois semaines, il permet d'approcher le milieu professionnel et d'y faire ses premières expériences dans l'exercice d'une profession juridique.

Le croisement de différentes options et finalités crée d'intéressantes dynamiques de groupe et prépare au travail au sein d'équipes d'avocats ou de professionnels d'horizons divers, réunis autour d'une même question juridique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- Examens écrits ou oraux et évaluation continue.
- Les cours du tronc commun font l'objet d'une évaluation ventilée sur des prestations relevant tantôt du cours magistral, tantôt des monitorats et du travail pratique accompagnant ces cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La Faculté de droit et de criminologie a développé un réseau avec plus de 80 universités différentes. Chaque année, plus de 160 étudiant.e.s réalisent un séjour d'échange dans le cadre des programmes Belgica, Erasmus et Mercator.

La Faculté de droit et de criminologie propose plusieurs programmes dans le cadre des séjours d'échanges et de mobilité (à chaque fois lors du second bloc annuel de master et sur sélection).

1. La possibilité de suivre une des trois finalités suivantes "Privaatrecht en strafrecht", "Publiekrecht" ou "Economischrecht" dans le cadre d'un programme organisé avec la [KULeuven](#). L'étudiant.e passe un an à la KULeuven où il suit une des ces 3 finalités (30 crédits) et des unités d'enseignement au choix (15 crédits) tout en réalisant son mémoire à l'UCLouvain. Au terme de sa formation, l'étudiant obtiendra un diplôme de master en droit délivré par l'UCLouvain mentionnant le programme qu'il aura suivi dans le cadre de son séjour d'échange.
2. La possibilité de suivre la finalité "**Droit étranger, comparé et transnational**" organisée au premier quadrimestre dans quelques universités partenaires.
3. Un programme "mixte" réalisé pour partie à l'UCLouvain et pour partie dans une université partenaire: l'étudiant.e suit une partie de la finalité à l'UCLouvain lors du premier quadrimestre, achève la finalité et suit des unités d'enseignement au choix dans une université partenaire au deuxième quadrimestre.
4. Un programme spécifique dédié aux étudiant.e.s de la finalité droit de l'entreprise: une mobilité classique côté UCLouvain mais favorisant l'accès à un diplôme de **Maîtrise en droit option droit des affaires dans un contexte de globalisation (Business Law in a Global Context)** à l'université de Montréal.

La dimension internationale du master en droit résulte également d'autres initiatives:

- des unités d'enseignement dispensées dans d'autres langues dans le tronc commun et toutes les options comportent un cours dispensé en tout ou en partie en anglais ou néerlandais;
- un programme d'invitation d'enseignant.e.s étrangers.ères dans le cadre des options et des finalités mais aussi du Louvain Global College of Law;
- l'accueil d'étudiant.e.s en échange à la Faculté de droit et de criminologie.

Tout étudiant.e international.e qui souhaite s'inscrire au master en droit est invité à soumettre un dossier de demande d'inscription.

